

Justificatif généré le 30/06/2023

Support de parution :



Date de parution : 30/06/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/680222
N° d'annonce : 680222

VENDOME DE GESTION ET DE PARTICIPATION – V.G.P. SA

SA au capital de 8.581.205,50 €

Siège social : 13 Avenue Le Brun 92160 ANTONY

432 994 168 R.C.S. Nanterre

Le 26/06/23, la SAS VENDOME DE GESTION ET DE PARTICIPATION, au capital de 18 980 012.75 €, sise à ANTONY (92) –13 av Le Brun, 351 254 537 R.C.S. NANTERRE, en sa qualité d'Associée unique de la SA VENDOME DE GESTION ET DE PARTICIPATION – V.G.P. SA, a décidé la dissolution anticipée de cette dernière.

Une déclaration sera déposée au Greffe du TC de NANTERRE.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 al. 3 du Code Civil et de l'article 8 al. 2 du décret n° 78-704 du 13 juillet 1978, les créanciers de la SA VENDOME DE GESTION ET DE PARTICIPATION – V.G.P. SA peuvent former opposition à la dissolution devant le TC de NANTERRE, et ce dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeMYJK03E

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMYJK03E>

